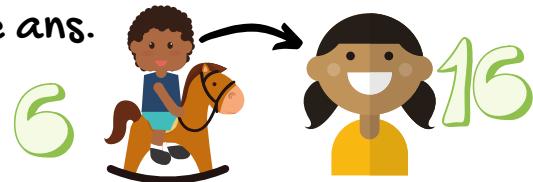


LE SYSTÈME SCOLAIRE FRANÇAIS

En France, l'instruction est obligatoire dès l'âge de six ans. La scolarisation doit se poursuivre jusqu'à seize ans.



Entre deux mois et trois ans, les parents peuvent laisser leur enfant dans une crèche. Les enfants entrent à l'école maternelle à l'âge de trois ans. Les jeunes élèves font alors beaucoup de travaux manuels. Ils sont sensibilisés au langage, à l'expression artistique (dessin, chansons, comptines, danse,) et sont initiés à la vie en société.

Crèche



Après l'école maternelle, les élèves intègrent pendant cinq ans l'école élémentaire dont la gestion est confiée aux communes. Cette école comprend le Cours Préparatoire (CP), le Cours Élémentaire (CE1 et CE2) et le Cours Moyen (CM1 et CM2).

CP → CE 1,2 → CM 1,2



L'école élémentaire

Après l'enseignement primaire (qui englobe donc l'école maternelle et école élémentaire), les jeunes français entrent dans l'enseignement secondaire qui est composé du collège et du lycée.

Collège + Lycée =

l'enseignement secondaire

Le collège dure quatre ans (sixième, cinquième, quatrième, troisième) et se termine par le premier examen officiel : le diplôme national du Brevet.

COLLÈGE

sixième → cinquième → quatrième → troisième

Au lycée, il te reste alors trois années avant de passer le Baccalauréat (ou Bac), un examen du système scolaire français. La dernière année du lycée s'appelle la terminale.

LYCÉE

seconde → première → terminale

Source: <https://www.cia-france.fr/blog/culture-traditions-francaises/le-systeme-educatif-francais/>

